

Institut des Métiers de la Santé du CHU de Bordeaux

Filière Soins Infirmiers

PROJET PEDAGOGIQUE

REFERENTIEL DE FORMATION 2026

Année 2026 – 2027
Promotion 2026-2029

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
I. Présentation de l'institut	4
II. Présentation de la formation	5
III. Les valeurs de l'équipe pédagogique	6
2. L'excellence	6
IV. Les tutelles et partenaires de la formation	7
1. Projet d'Etablissement du chu de Bordeaux	7
2. En partenariat avec les Universités de la région Nouvelle Aquitaine	9
3. En partenariat avec le Conseil Régional	9
4. En lien avec l'ARS	9
5. En partenariat avec les IFSI rattachés à l'université de Bordeaux.....	9
6. La formation est construite dans une logique de coresponsabilité IFSI/stages en tenant compte du parcours de l'étudiant.....	9
V. L'organisation de la formation	10
1. Différents acteurs participent à la formation.....	10
2. L'organisation de la formation	10
VI. Les orientations pédagogiques du dispositif	11
1. L'approche par compétences.....	11
2. L'analyse de la pratique professionnelle.....	12
3. Le suivi pédagogique	13
4. L'aide à la réussite des étudiants	14
5. La politique de stage.....	14
6. La simulation en santé	17
CONCLUSION	20
ANNEXES	21

INTRODUCTION

Ce projet pédagogique est le fruit de la réflexion de l'équipe pédagogique de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Bordeaux.

Il constitue le guide de référence pour la formation des étudiants en soins infirmiers. Il énonce les valeurs portées par l'équipe, la conception de la formation et le dispositif mis en place pour former les futurs professionnels capables de répondre aux besoins de santé de la population dans un contexte en évolution.

Le diplôme est considéré comme une garantie que la personne possède les connaissances et les savoir-faire nécessaires pour répondre à l'exigence de qualité des soins, garante de la sécurité des usagers. Il atteste des compétences requises pour exercer un métier de la santé, en l'occurrence ici le métier d'infirmier. Le référentiel de formation permet à l'apprenant d'acquérir les treize compétences attendues au terme des 3 ans de formation, déclinées à partir du référentiel d'activités.

La population vieillit et les maladies chroniques progressent, entraînant une augmentation des besoins en soins de proximité et en prise en charge coordonnée. Parallèlement, les déserts médicaux s'étendent, renforçant la nécessité de repenser l'organisation des soins. Dans ce contexte, les infirmiers voient une reconnaissance accrue de leurs compétences et de leur autonomie.

La loi n°2025-581 relative à la profession d'infirmier marque une étape majeure en redéfinissant le rôle des infirmiers et en élargissant leurs prérogatives.

Pour répondre à ces évolutions, un nouveau référentiel de formation est mis en place à la rentrée de septembre 2026.

Ce nouveau référentiel de formation est marqué par un renforcement universitaire, la reconnaissance des sciences infirmières comme discipline de référence pour une pratique fondée sur des savoirs scientifiques, le renforcement de la prévention et de l'éducation en santé, l'élargissement du droit de consultation et de prescription par les infirmiers.

Le projet pédagogique de l'IFSI décline l'organisation des études au regard du référentiel de formation et donne les orientations de l'institut.

Elaboré par l'équipe pédagogique de l'institut, sous la responsabilité de la direction, il est un outil de communication avec les différents partenaires du dispositif de formation.

I. Présentation de l'institut

Plus de 2089 étudiants paramédicaux ont été formés en 2025 dans les 14 écoles et instituts de formation du CHU de Bordeaux.

Ils sont répartis sur 4 sites de l'Institut des Métiers de la Santé (IMS) :

- le Groupe Hospitalier Pellegrin,
- le Groupe Hospitalier Sud site Xavier Arnoz,
- le Pôle de santé d'Arcachon pour son antenne de l'IFSI,
- le CH de la côte basque pour son antenne de l'IFMEM.

L'IMS DU SITE DE PELLEGRIN REGROUPE :

Formation Initiale :

- Institut de Formation en Soins Infirmiers (pour une partie de chaque promotion)
- Institut de Formation d'Aides-soignants
- Institut de Formation d'Auxiliaires de puériculture
- Institut de Formation en Masso-kinésithérapie
- Institut de Formation en Ergothérapie
- Institut de Formation en Pédiatrie-Podologie

Formation Spécialisée :

- Institut de Formation de Puéricultrices
- École d'Infirmier(e)s-Anesthésistes
- École d'Infirmier(e)s de Bloc Opératoire

L'IMS DU SITE DE XAVIER ARNOZAN REGROUPE :

Formation Initiale :

- Institut de Formation en Soins Infirmiers (pour l'autre partie de chaque promotion)
- Institut de Formation de Manipulateurs en Electroradiologie Médicale
- Centre de Formation des Préparateurs en Pharmacie Hospitalière
- Centre de Formation des assistants de régulation médicale

Formations autres :

- Institut de Formation des Cadres de Santé
- Formation professionnelle continue : IMS Académie

Un peu d'histoire....

L'IFSI du CHU de Bordeaux a une histoire qui débute par la création le 29 janvier 1904 de l'école d'infirmières de l'hôpital St André, dirigée par les Sœurs de Saint Vincent de Paul. Le 1^{er} novembre 1904, l'école est divisée en 2 sections :

- Une, à l'hôpital-école de gardes malades de l'hôpital du Tondu (site actuel de l'hôpital Pellegrin). Elle fut l'une des premières écoles d'infirmières laïques qui réussit à voir le jour en France en dépit de beaucoup de résistance.

- L'autre, congressiste à l'hôpital St André. Cette école sera installée en 1974 dans les locaux annexes de l'hôtel St Marc.

1972 : Création de l'IMS de Xavier Arnozan pour accueillir les différentes formations paramédicales et notamment une école d'infirmières. A cette date, le CHU de Bordeaux comptait alors 3 écoles d'infirmières.

1979 : Création de l'IMS Pellegrin pour accueillir les différentes formations paramédicales et notamment l'école d'infirmières situé sur l'hôpital du Tondu.

1994 : Les écoles d'infirmières deviennent des instituts de formation en soins infirmiers (IFSI).

En 1995, les 2 IFSI St André et Xavier Arnozan sont regroupés sur le site de Xavier Arnozan.

En septembre 2018, les 2 IFSI Pellegrin et Xavier Arnozan ont fusionné administrativement pour constituer l'IFSI de l'IMS du CHU de Bordeaux.

Depuis la rentrée 2021, l'IFSI du CHU de Bordeaux accueille 385 étudiants par promotion sur 3 sites géographiques : le site de Pellegrin, le site de Xavier Arnozan et l'antenne d'Arcachon.

II. Présentation de la formation

Au travers de l'évolution de l'histoire de la profession infirmière, le programme des études a subi des changements importants. A ce jour, la formation est régie par le référentiel de formation de l'arrêté du 20 février 2026 qui vise l'acquisition de 13 compétences et fixe la durée de formation à 3 ans, soit 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalent à 4620 heures.

La formation théorique, de 1890 heures est répartie en 5 domaines :

Domaine-A : Sciences infirmières et raisonnement clinique

Domaine-B : Pratiques clinique infirmières, qualité et gestion des risques

Domaine-C : Prévention et promotion de la santé

Domaine-D : Communication, travail en équipe et leadership

Domaine-E : Démarche scientifique, initiation à la recherche et méthodologie

La formation clinique, de 2310 heures s'effectue au cours de période de stage en milieu professionnels sanitaire et médico-sociaux. Ces périodes alternent avec les périodes d'enseignement en institut de formation.

Les temps de formation clinique contribuent à l'appropriation du métier ; l'étudiant se trouve confronté à la pratique soignante auprès des usagers, se forme en réalisant des activités et en les analysant, au sein des équipes professionnelles.

Le temps d'appropriation des connaissances représente 420 heures.

III. Les valeurs de l'équipe pédagogique ¹

Notre institut de formation s'appuie sur des valeurs fondamentales qui guident l'ensemble de nos actions pédagogiques pour former des professionnels engagés, compétents et responsables capables d'allier expertise, réflexion critique et attention portée à l'humain.

Ces valeurs constituent le socle de notre identité et orientent notre mission de formation au service des apprenants.

- **L'engagement**

L'engagement est une responsabilité partagée entre la direction, les formateurs et les étudiants, permettant de créer un environnement d'apprentissage propice au développement des compétences, à l'autonomie et à la construction de l'identité professionnelle infirmière.

L'engagement traduit notre volonté de contribuer activement à la réussite de chaque apprenant. Il repose sur la responsabilité, la motivation et l'implication de tous les acteurs de la formation.

Les apprenants sont encouragés à devenir acteurs de leur parcours, à développer leur autonomie et à s'investir pleinement dans leurs apprentissages. Les équipes pédagogiques s'engagent à offrir un accompagnement individualisé, à favoriser la persévérance et à créer les conditions d'un environnement d'apprentissage stimulant et bienveillant.

- **L'excellence**

L'excellence constitue une ambition partagée. Elle se traduit par la recherche permanente de qualité dans les enseignements, l'accompagnement pédagogique et les pratiques professionnelles.

Notre institut veille à proposer des formations fondées sur des savoirs actualisés, des méthodes pédagogiques innovantes et une démarche réflexive favorisant le développement des compétences. L'excellence implique rigueur, exigence et amélioration continue.

Cette démarche vise à préparer des professionnels compétents, capables d'analyser les situations complexes, de prendre des décisions éclairées et d'exercer leurs missions avec professionnalisme et responsabilité.

- **L'humanisme**

L'humanisme place la personne au cœur de notre projet pédagogique. Il s'appuie sur le respect de la singularité et des parcours de chacun.

Nous promouvons des relations fondées sur l'écoute, la bienveillance, l'inclusion et la coopération. La diversité des expériences, des cultures et des points de vue est reconnue comme une richesse favorisant l'apprentissage et le développement personnel. Cette valeur invite chaque apprenant et chaque professionnel à exercer son activité dans le respect des principes éthiques et à développer son sens de l'altérité.

¹Dubar, C. (2015). *La socialisation : Construction des identités sociales et professionnelles*. Armand Colin.

Jorro, A. (2002). *L'enseignant et l'évaluation : Recommandations, gestes professionnels, valeurs éducatives*. De Boeck Supérieur.

Schön, D. A. (1994). *Le praticien réflexif : À la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*. Éditions Logiques.

Perrenoud, P. (2001). *Développer la pratique réflexive dans le métier d'enseignant*. ESF Éditeur.

Watson, J. (1998). *Le caring : Philosophie et science des soins infirmiers*. Seli Arslan.

Hesbeen, W. (1997). *Prendre soin à l'hôpital : Le travail soignant dans un devenir humaniste*. Masson.

IV. Les tutelles et partenaires de la formation

Tous les IFSI dépendent :

- du Ministère de la Santé par le biais de l'Agence Régionale de Santé (ARS)
- du Conseil Régional
- du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche par leur conventionnement avec l'Université

L'État : fixe les conditions d'accès aux formations paramédicales, détermine les programmes de formation, l'organisation des études, les modalités d'évaluation des candidats et délivre les diplômes par ses services déconcentrés qui sont, à ce jour, l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS).

La région : est compétente pour l'autorisation des écoles et instituts et l'agrément de leur directeur ainsi que pour attribuer des aides aux élèves et étudiants. En outre, elle a la charge financière du fonctionnement et de l'équipement des écoles et instituts.

La région « Nouvelle Aquitaine » compte 32 IFSI dont 18 sont répartis sur l'ancienne région Aquitaine, 7 sur l'ancienne région Limousin et 7 sur l'ancienne région Poitou Charentes.

L'université : La formation infirmière s'inscrit dans le champ de l'enseignement supérieur. Dans le cadre d'une convention tripartite (université-conseil régional-IFSI), l'université délivre le diplôme d'Etat infirmier et le grade de licence. Le référentiel de formation 2026 renforce le partenariat instituts / universités

La formation de l'IFSI du CHU de BORDEAUX est construite :

- en lien avec l'ARS
- en partenariat avec le Conseil Régional de la Nouvelle Aquitaine
- en lien avec les universités de Bordeaux, Limoges et Poitiers
- en lien avec les actions prioritaires du projet d'établissement 2026-2030 du CHU de Bordeaux
- en partenariat avec les IFSI de la région Nouvelle Aquitaine
- dans une logique de coresponsabilité IFSI/stages, en tenant compte du parcours de l'étudiant.

1. Projet d'Etablissement du CHU de Bordeaux

Le CHU de Bordeaux possède une capacité d'accueil de 2 601 lits et 424 places (unité ambulatoire et hôpitaux de jour) répartis sur 3 sites :

- Le Groupe Hospitalier Pellegrin
- Le Groupe Hospitalier Saint-André
- Le Groupe Hospitalier Sud

Il emploie 15 727 personnes dont 3855 infirmiers et infirmiers spécialisés, en 2024.

• **Un CHU humain, engagé, durable et solidaire**

Prendre soin des patients et du collectif hospitalier	Prendre soins des patients	Focus : l'accueil des patients à besoins spécifiques Focus : le développement de l'activité des soins palliatifs
	Prendre soin des professionnels	Focus sur l'institut des métiers de la santé (IMS) : la formation des nouveaux professionnels
S'engager dans une approche intégrée de la santé, articulant prévention, soins et déterminants environnementaux		Focus : les unités durables du CHU et d'ailleurs
Viser l'exemplarité		Focus : L'égalité Hommes-Femmes au CHU de Bordeaux

• **Un CHU qui réaffirme sa place et son ouverture sur le territoire, au service de l'excellence des parcours de soin**

Promouvoir la qualité et la sécurité des prises en charge	Focus : le développement de l'activité de greffes
Garantir une offre de soins complète et de haut niveau	Focus : 19 pôles, 19 projets emblématiques
Renforcer la lisibilité de l'offre de soins du CHU sur le territoire et favoriser les partenariats	Focus : Le déploiements de la télésanté Focus : Ville hôp, un guichet unique réservé aux professionnels de site
Elargir l'ouverture sur le territoire régional, national et international	Focus : Le positionnement régional du CHU en cancérologie

• **Un CHU au rendez-vous des défis et transformations de demain**

Construire le nouveau CHU : reconfiguration et modernisation du CHU	Focus nouveau CHU : présentation de deux projets phare : • Le programme urgence 2030 • L'institut de biologie et pathologie
Rester leader en matière de recherche et d'innovation et anticiper la médecine de demain	Focus : l'entrepôt de données de santé Focus recherche : I CaRe, excellence et innovation dans la lutte contre le cancer du sein
Impulser et soutenir les innovations organisationnelles	Focus l'innovation en action : montres connectées en cardiologie Focus : Cap santé, l'ETP à la portée de toutes et tous

2. En partenariat avec les Universités de la région Nouvelle Aquitaine

Un conventionnement avec l'Université de Bordeaux permet de répondre aux exigences réglementaires et engage un travail de partenariat novateur.

Les équipes pédagogiques s'inscrivent dans la co-construction des unités d'enseignements (maquettes et évaluations) avec les autres IFSI de la région.

L'IFSI du CHU est engagé dans un partenariat avec l'Université de Bordeaux pour mettre en œuvre une unité d'enseignement Sciences Infirmières qui permettront une passerelle PASS – IFSI.

Le jury semestriel est nommé pour chaque institut du groupement par le directeur de l'institut après avis du président de l'université. Au moins un représentant universitaire y siège.

Le jury du diplôme d'Etat d'infirmier et son président sont nommés par le président de l'université. Au moins deux représentants de l'université y siègent.

3. En partenariat avec le Conseil Régional

La direction de l'IFSI participe à des groupes de réflexion et de travail en lien avec les moyens attribués au fonctionnement de l'institut.

4. En lien avec l'ARS

Différents groupes de travail pilotés par la conseillère pédagogique régionale de l'ARS permettent une réflexion et des projets communs en formation.

5. En partenariat avec les IFSI rattachés à l'université de Bordeaux

La réflexion pédagogique est initiée sur les unités d'enseignement et les stages dans des groupes de travail inter IFSI.

L'IFSI du CHU de Bordeaux adhère également au Comité d'Entente des Formations Infirmières et Cadres (CEFIEC).

6. La formation est construite dans une logique de coresponsabilité IFSI/stages en tenant compte du parcours de l'étudiant

La formation se caractérise par l'alternance de temps de formation entre les lieux de stage et l'IFSI.

Une convention de stage et une charte d'encadrement sont réglementairement construites et réactualisées.

Partenaires de la formation en alternance, les professionnels infirmiers participent à l'acquisition par les étudiants des compétences requises à l'exercice du métier.

Des réunions d'informations annuelles sont organisées au sein des IFSI pour informer, échanger et construire ensemble la formation.

V. L'organisation de la formation

La direction de l'IFSI est assurée par une directrice, directrice des soins, assistée d'une adjointe et **trois** coordinatrices pédagogiques.

Les équipes pédagogiques sont composées de formateurs issus de la filière infirmière.

L'organigramme de l'Institut se trouve en annexe.

1. Différents acteurs participant à la formation.

L'étudiant, riche de son expérience développe :

- des ressources en savoirs théoriques et méthodologiques, en habiletés gestuelles et en capacités relationnelles,
- sa capacité à agir et à évaluer son action,
- sa capacité à transférer ses acquis dans des situations nouvelles,
- son autonomie et sa responsabilité dans l'acquisition progressive des compétences requises pour l'exercice professionnel.

Les formateurs, issus de la filière infirmière sont en charge sous la responsabilité de la directrice des soins de l'IFSI de :

- la conception et la mise en œuvre des enseignements du référentiel,
- l'accompagnement des étudiants dans une démarche réflexive en favorisant la progression de chacun d'eux dans son parcours de formation en travaillant l'articulation des trois paliers d'apprentissage : **Comprendre / Agir / Transférer**.

A partir du dossier de l'étudiant, chaque formateur propose la validation des Unités d'Enseignement (UE) théoriques et cliniques lors du jury semestriel.

Des formateurs externes avec une expertise dans différents domaines : professionnels de santé, professeurs d'Université, association de patients.

Les professionnels infirmiers sont responsables de l'encadrement en stage :

La direction des soins des structures accueillant les étudiants est responsable de l'organisation des stages.

Chaque étudiant évolue sous la responsabilité d'un professionnel : maître de stage, tuteur de stage et/ou professionnel de proximité dont les missions, légiférées, sont précisées dans le livret d'accueil des lieux de stage.

Ces professionnels de santé accompagnent les étudiants et évaluent leur progression dans l'acquisition des compétences, actes et activités de soins. Des professionnels intervenant dans la formation participent au jury semestriel et au jury du diplôme d'Etat d'infirmier.

2. L'organisation de la formation

L'organisation de l'équipe pédagogique permet d'assurer trois fonctions clés :

- **un suivi de la progression des étudiants en continu sur les 3 ans**

Chaque formateur est référent d'un groupe d'étudiants pour assurer leur suivi pédagogique sur les 3 ans de formation dans la mesure du possible.

• le pilotage et la coordination des enseignements

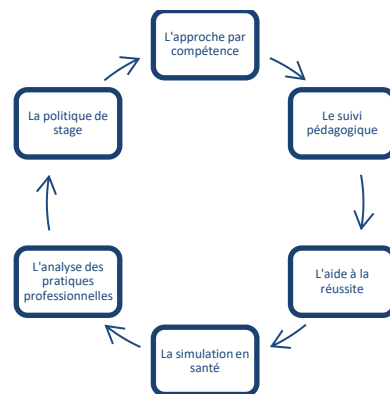
Chaque formateur est responsable de plusieurs UE sur les 3 ans. La coordination des enseignements théoriques et cliniques est assurée à plusieurs niveaux :

- au niveau du pilotage par un coordinateur pédagogique,
- au niveau d'une promotion par un coordonnateur de promotion sur chaque site,
- au niveau des stages par un formateur « mission stage ».

VI. Les orientations pédagogiques du dispositif

Le projet pédagogique décline l'organisation des études au regard du référentiel de formation défini par l'arrêté du 20 février 2026 et donne les orientations de l'institut.

Ces orientations constituent les choix pédagogiques des équipes portés par la direction. Elles se déclinent autour de 6 axes :



1. L'approche par compétences

La formation infirmière s'est toujours organisée autour de l'alternance. Alternance et compétence sont liées car le développement des compétences ne peut se concevoir que dans un dispositif de formation basé sur l'alternance.

• Alternance

Gérard Malglaive² définit trois types d'alternance :

- « l'alternance inductive » qui pose comme principe la prise en compte des expériences des étudiants pour illustrer les enseignements ;
- « l'alternance déductive » où la technique est considérée comme une application du savoir ;
- « l'alternance intégrative » où les deux approches sont combinées.

C'est cette dernière forme d'alternance qui est visée dans le dispositif de formation infirmière car elle participe à la construction des compétences.

• Compétence

La compétence est au cœur de multiples approches théoriques. Ses définitions sont nombreuses et différentes en fonction de l'angle d'approche des auteurs.

Pour Guy le BOTERF³ : « la compétence est la mobilisation des savoirs dans l'action » et être compétent, c'est gérer des situations complexes et instables.

² Malglaive G. « Alternance et compétences », *Cahiers pédagogiques*, n° 320, pp. 27-28

³ Le Boterf G., *Construire les compétences individuelles et collectives*, Paris, Editions d'Organisation, 2004, p.61

- « Être compétent, c'est être capable d'agir et de réussir avec compétence dans une situation de travail, c'est mettre en œuvre une pratique professionnelle pertinente tout en mobilisant une combinaison appropriée de ressources.
- Les compétences se réfèrent toujours à des personnes. Elles ne doivent pas faire oublier les porteurs de compétences. Il n'existe pas de compétences sans individu. Leurs pratiques professionnelles réelles sont des constructions singulières, spécifiques à chacun.
- Toute compétence comporte deux dimensions indissociables : individuelle et collective. »

Ainsi, la compétence n'est rien en dehors de la personne qui la possède. Elle n'a pas d'existence matérielle indépendamment de la personne qui la met en œuvre. La dimension individuelle de la compétence est indissociable de sa dimension collective. La motivation et le contexte interviennent aussi dans la notion de compétence.

Dans le référentiel de formation 2026, l'acquisition des compétences est pensée de manière progressive afin de permettre aux étudiants de développer une autonomie dans leur raisonnement et leur pratique professionnelle.

Cette approche repose sur :

- L'appropriation des concepts en sciences infirmières et du raisonnement clinique dès le début de la formation
- L'approfondissement progressif des connaissances notamment par des mises en situations simulées, l'étude de cas clinique contextualisés et le tutorat en stage
- L'acquisition de compétences spécifiques, génériques et psychosociales
- L'accompagnement pédagogique personnalisé tout au long du processus d'apprentissage

2. L'analyse de la pratique professionnelle

L'Analyse de la pratique professionnelle (APP) est abordée comme une méthode pédagogique qui s'appuie sur le modèle socioconstructiviste. Ce modèle définit l'apprentissage comme un processus dans lequel l'étudiant se construit lui-même une représentation interne sur la connaissance, une interprétation personnelle de l'expérience vécue. Cette représentation est en constante modification, sa structure et les liens forment la base sur laquelle les connaissances futures viendront s'ancrer. Les interactions entre pairs sont sources de développement dès lors qu'elles suscitent des conflits socio-cognitifs à même de modifier les représentations de l'apprenant.

Ainsi, l'APP inscrit l'étudiant dans un processus de **professionnalisation** à partir de l'évolution de ses représentations, la finalité de cette méthode visant l'atteinte par l'étudiant d'un positionnement professionnel.

L'APP déclinée dans l'IFSI se centre sur l'analyse de situations ou l'analyse d'activités. Les séances se déroulent à l'IFSI ou en stage, individuellement ou en petits groupes d'étudiants.

L'accompagnement de l'étudiant à l'analyse de situation est réalisé à l'IFSI par le formateur référent du suivi pédagogique d'un groupe d'étudiants de manière collective. L'étudiant est alors guidé dans son analyse par le groupe d'étudiants, le formateur étant accompagnateur du groupe.

L'accompagnement de l'étudiant à l'analyse d'activité est réalisé principalement en stage par le tuteur de stage ou le formateur référent du lieu de stage de manière collective ou individuelle.

L'étudiant est alors guidé dans son analyse lors d'un entretien formalisé à partir du travail inscrit dans son port folio.

Une activité est analysée par période-de stage.

L'APP offre la possibilité pour l'étudiant d'une mise à distance de son expérience en stage afin de réaliser une **réflexion sur son action** pour qu'il en fasse une relecture porteuse pour lui de nouvelles significations.

Elle conduit l'étudiant, à partir d'une **posture réflexive**, à s'interroger sur une situation ou une activité vécue en stage.

Elle contribue au développement des compétences de l'étudiant en l'accompagnant dans le transfert de son nouveau savoir, savoir-faire et savoir-être lors de situations nouvelles.

3. Le suivi pédagogique

Le suivi pédagogique est un accompagnement, individuel et collectif qui permet à l'étudiant de travailler ses représentations, d'optimiser ses stratégies d'apprentissage pour acquérir les compétences attendues et de construire son projet professionnel.

Le formateur aide l'étudiant à clarifier par lui-même et pour lui-même ses stratégies d'apprentissage, ses représentations et d'en tirer des conséquences pour son parcours de formation professionnelle.

« Se joindre à quelqu'un/pour aller où il va/en même temps que lui »⁴

La prise en compte de la singularité de l'apprenant permet à l'accompagnant, formateur, d'amener chaque étudiant à cheminer vers l'acquisition d'une posture professionnelle pour devenir un praticien autonome et réflexif, à l'écoute des autres et de lui-même.

Le suivi pédagogique individuel :

Il comprend différents entretiens entre l'étudiant et le formateur référent de son suivi pédagogique :

- un entretien de prise de contact en début de formation,
- un entretien chaque semestre,
- d'autres entretiens, à la demande du formateur et/ou de l'étudiant.

Afin de favoriser les échanges, ces entretiens sont préparés par l'étudiant et le formateur. Partie prenante dans le contrat pédagogique, ils permettent d'accompagner progressivement l'étudiant dans l'acquisition des compétences en analysant avec lui sa progression et les axes d'amélioration à envisager. A l'issue de chaque entretien individuel, une synthèse co-construite avec l'étudiant est tracée dans le dossier scolaire informatisé.

Le suivi pédagogique est assuré, dans la mesure du possible, par le même formateur pendant les 6 semestres.

Le suivi pédagogique collectif : Les étudiants bénéficient de temps d'échanges réguliers, le groupe étant considéré comme un appui à la construction de l'identité professionnelle de chacun :

- les préparations de stage
- les exploitations de stage,
- les analyses de la pratique professionnelle,
- les bilans collectifs en promotion : bilan de semestre, bilan de formation.

Ces bilans permettent des échanges constructifs dans le souci constant de la qualité de la formation dispensée dans les IFSI. Quel que soit le semestre, les temps de suivi pédagogique sont formalisés sur l'emploi du temps.

⁴ Maela PAUL « L'accompagnement, une posture professionnelle spécifique », L'Harmattan – 2004

Le suivi pédagogique individualisé :

L'individualisation se fait sur la base de l'analyse du parcours de formation de l'étudiant et d'un diagnostic précis de ses potentialités et ses manques.

Le suivi pédagogique individualisé se décline sous deux formes :

- Le suivi pédagogique renforcé formalise des objectifs de progrès et les actions pour les atteindre à travers un document signé par l'étudiant et le formateur référent de suivi pédagogique.
- Le contrat pédagogique concrétise l'adaptation du parcours de formation pour un étudiant présentant des difficultés d'apprentissage au niveau de la formation clinique et/ou ayant accompli des actes incompatibles avec la sécurité des personnes.

À travers ce contrat, le formateur référent de suivi pédagogique et la directrice de l'institut (ou son représentant) proposent à l'étudiant un plan d'actions ciblant les compétences à acquérir. Si un contrat pédagogique est mis en place, l'étudiant le présente à son maître de stage et à son tuteur, dès son arrivée en stage.

4. L'aide à la réussite des étudiants

Un dispositif d'aide à la réussite est mis en place pour soutenir l'évolution de l'acquisition des compétences de chaque étudiant.

Ce dispositif comprend une combinaison de modalités pédagogiques, de soutien individuel et collectif et d'outils adaptés aux besoins spécifiques des étudiants. Il inclut :

- Un suivi pédagogique personnalisé, permettant d'identifier les forces et axes d'amélioration spécifiques,
- Des séances de remédiation pour les étudiants en groupes restreints,
- Des évaluations formatives favorisant des ajustements dans le parcours et consolidant les acquis avant l'évaluation finale,
- La construction du projet professionnelle, avec une personnalisation possible dès le semestre 4, afin de permettre aux étudiants de consolider certaines compétences spécifiques,
- Des dispositifs de tutorat et/ou de mentorat et d'actions de compagnonnage

5. La politique de stage

Les stages sont à la fois des lieux d'intégration des connaissances construites par l'étudiant et des lieux d'acquisition de nouvelles connaissances par la voie de l'observation, de la contribution aux soins, de la prise en soin des personnes, de la participation aux réflexions menées en équipe et par l'utilisation des savoirs dans la résolution des situations.

L'étudiant construit ses compétences en travaillant avec les professionnels.

Il inscrit dans son portfolio les éléments d'analyse de ses activités, ce qui l'aide à progresser en termes de professionnalisation et à définir des objectifs de progression.

Les expériences issues du stage sont valorisées dans les UE.

Affectations

Afin d'offrir aux apprenants un vaste panel de stage dans les 4 typologies prescrites par le référentiel de formation, les 4 IFSI de Bordeaux et de Libourne collaborent et coordonnent leur alternance.

Les affectations de stage sont planifiées par les formateurs du département des stages, en étroite collaboration avec le référent de suivi pédagogique, dont la mission est de :

- Coordonner le suivi de la formation clinique des étudiants en soins infirmiers, en répondant à leurs besoins d'apprentissage et en participant à l'élaboration de leur projet professionnel
- Créer et entretenir des relations avec les différents partenaires de stage

Les stages sont attribués au regard de plusieurs critères :

- L'avis du référent de suivi pédagogique (le formateur référent de suivi pédagogique de l'étudiant conserve la responsabilité du parcours de stage de l'étudiant)
- Les besoins d'apprentissage de l'étudiant (bilan des acquisitions des compétences),
- Le respect de la réalisation des 4 typologies de stage,
 - Prise en soin d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie présentant une altération de l'état de santé, physique ou psychique en phase aigue
 - Prise en soin d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie présentant une altération de l'état de santé, physique ou psychique stabilisée
 - Accompagnement d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie dans le maintien ou l'amélioration de leur état de santé, dans le cadre d'une équipe de soins primaires contribuant à l'offre de soins de premier recours
 - Accompagnement d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie en situation de vulnérabilité liée à des problèmes de santé, de handicap, de dépendance, d'exclusion sociale
- Le projet professionnel de l'étudiant,
- Le principe d'équité entre les apprenants visant à donner à chaque étudiant de l'IFSI, la possibilité d'accéder aux différents types de stage
- L'offre de stage

Le stage est envisagé dans un parcours qualifiant et dans l'esprit d'acquisition des compétences attendues en fin de formation.

L'orientation pédagogique retenue tend vers une répartition des types de stage, l'ensemble du parcours étant modulé par les besoins d'apprentissage de l'étudiant et par son projet professionnel.

Les lieux de stage sont soit :

- proposés par l'IFSI, de jour et de nuit. Ils se situent alors sur le CHU de Bordeaux et sur l'ensemble des établissements publics et privés du département et de la région. Les étudiants seront amenés à faire au moins un stage hors métropole bordelaise.
- proposés par les étudiants eux-mêmes :
 - Stages hors région : Le référent de suivi pédagogique, en relation avec le département des stages, valide cette possibilité de stage sous la responsabilité du directeur. La totalité des stages sont ouverts à un stage hors région. Sur les 3 ans de formation, au moins un stage appartenant à l'offre de stage de l'IFSI doit être réalisé. L'obligation de réalisation du service sanitaire en semestre 4 peut freiner la réalisation d'un stage hors région.

- Stages à l'étranger : Les étudiants peuvent élaborer un projet de stage à l'étranger. Il devra formuler par écrit une demande à la direction et transmettre un projet de stage. Ce projet devra être cohérent avec un parcours de professionnalisation. La validation de cette possibilité de stage est sous la responsabilité de la directrice.

Convention de stage

La convention de stage est un document obligatoire qui établit le contrat de travail d'un stagiaire.

La signature de la convention est tripartite (Etablissement de santé, IFSI, Etudiant)

L'apprenant débute le stage, si et seulement si, la convention de stage est signée par les 3 parties.

Accompagnement des étudiants en stage

L'accompagnement clinique permet à l'étudiant de développer sa capacité réflexive en s'exprimant sur des situations vécues, en partageant une réflexion clinique infirmière, en favorisant l'analyse compréhensive des pratiques et des prises en charge.

- **PREPARATION DE STAGE**

Une préparation de stage à l'IFSI est assurée par l'équipe pédagogique.

Ces temps ont pour objectif de favoriser la prise de poste et l'intégration de l'étudiant au lieu de stage.

- **OBJECTIFS DE STAGE**

Dès l'entrée en formation, un parcours d'apprentissage individualisé se construit dans une logique de progression visant le développement des compétences professionnelles, dans le respect de la réglementation et selon les possibilités d'accueil du territoire.

Pour accompagner cette progression, des objectifs de 3 natures sont élaborés :

- **institutionnels** d'apprentissage et de professionnalisation, élaborés pour chaque stage. Ils sont transmis aux responsables d'encadrement et à l'apprenant.
- **personnels** en lien direct avec le parcours de formation de l'étudiant et les axes d'amélioration signifiés sur les feuilles de bilan final de stage.
- **spécifiques**, suivant le projet d'encadrement des unités de soins, en lien avec les situations apprenantes, proposées à l'étudiant lors de son accueil et au cours du stage.

Les différents types d'objectifs servent de guide pour évaluer la progression des étudiants et mesurer leur évolution dans leur parcours de formation.

- **RENCONTRE PEDAGOGIQUE DE STAGE**

Selon les semestres, des rencontres pédagogiques sont organisées en stage dont les modalités peuvent être différentes au regard du niveau d'apprentissage.

Cette rencontre est un temps d'accompagnement de l'étudiant dans son processus d'acquisition des compétences en collaboration avec les professionnels de terrain. Le formateur se déplace sur le lieu de stage à son initiative, ou à la demande de l'étudiant ou à celle de son tuteur de stage.

Cet accompagnement contribue à la formation clinique de l'étudiant et à l'analyse de ses pratiques. Il permet de favoriser l'intégration en stage, de favoriser l'expression de son vécu et de ses émotions, d'aider à l'utilisation des ressources du service. La mobilisation des savoirs théoriques, techniques, organisationnels, et relationnels participe à l'acquisition d'une posture professionnelle.

Dans cette même optique d'accompagnement en stage, peuvent être organisés des retours à l'institut durant le stage.

- **EXPLOITATION DE STAGE**

Des temps de « Vécu de stage » sont effectués au retour du stage. Ils permettent aux étudiants d'exprimer le contenu émotionnel des situations rencontrées et de mieux comprendre le contexte de la situation et les interactions possibles entre les protagonistes de la situation. Cette séquence d'exploitation de stage est animée par le référent de suivi pédagogique en groupe de suivi pédagogique.

- **APP**

Des temps d'analyse de la pratique sont organisés à chaque retour de stage pour favoriser la posture réflexive et la construction de l'identité professionnelle.

- **PARTENARIAT AVEC LES PROFESSIONNELS DE SANTE**

Afin de rendre l'alternance efficiente, un partenariat est développé avec les professionnels de santé. Il s'agit de travailler ensemble autour d'un objectif commun de professionnalisation des étudiants.

Validation du stage

Les stages, comme chaque UE donne lieu à évaluation et à l'attribution de crédits conformément au système européen de transferts de crédits « Européan Crédits Transfert System » (ECTS). A partir de l'évaluation des professionnels de santé, le référent de suivi pédagogique fait le bilan des acquisitions et propose, en concertation avec l'équipe pédagogique, la validation ou non-au jury semestriel.

En cas de non validation d'un stage, les modalités de rattrapage sont déterminées par le jury semestriel.

Tout étudiant qui redouble, en ayant obtenu les ECTS sur les stages de l'année, réalisera une période de stage de maintien des compétences sur le semestre pair.

Démarche Qualité

Les terrains de stage se doivent de garantir un encadrement des étudiants dans le respect du référentiel de formation. Ils sont agréés par une commission dédiée au stage au niveau du groupement.

Des rencontres spécifiques entre les maîtres de stage, les tuteurs, les professionnels de proximité et les formateurs permettent de coordonner les démarches d'encadrement en faveur des étudiants.

Lorsqu'un formateur considère qu'un stage ne remplit plus les conditions pour être qualifiant, il en avertit la direction. La directrice de l'IFSI prend les mesures qui s'imposent.

6. La simulation en santé

«La simulation en santé est une méthode pédagogique ...qui facilite l'acquisition de connaissances, de compétences et de comportements adaptées par une « mise en situation » ...«La simulation permet un apprentissage et/ou un perfectionnement des pratiques et des compétences techniques ou non techniques, par exemple relationnelles ou organisationnelles, au cours de procédures, de situations cliniques ou de gestes « simulés » comportant des objectifs de formation et d'analyse des pratiques.»⁵ (Instruction de la DGOS N°PF2/2013/383 du 19 novembre 2013 relative au développement de la simulation en santé)

⁵ http://social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Instruction_DGOS_383_191113.pdf - consulté le 18/03/2016

Ce dispositif pédagogique favorise la posture réflexive en permettant à l'étudiant de prendre conscience des liens qui existent entre les savoirs et les actions. « **Le but est de permettre aux étudiants de résoudre des problèmes des plus simples aux plus complexes, soit individuellement soit en équipe de professionnels.** »⁶

L'objectif est de permettre à l'étudiant de :

- construire sa posture réflexive en prenant son action comme objet de réflexion,
- développer ses compétences professionnelles en centrant les apprentissages sur les situations de soins prévalentes en garantissant la sécurité de l'apprenant, et à terme de l'utilisateur,
- développer son positionnement professionnel en s'appuyant sur la dynamique de groupe,
- renforcer la confiance en soi et le sentiment d'efficacité personnelle,
- utiliser l'erreur comme méthode d'apprentissage et donc initier une «culture» de l'analyse de l'erreur dès la formation,
- mettre en adéquation les modèles pédagogiques et les besoins des générations d'étudiants.

Les séances de simulation se déroulent en groupes de 10 à 12 étudiants et comportent les étapes suivantes :

- Pré – briefing
- Briefing
- Simulation
- Debriefing
- Synthèse et évaluation de la séance

Parmi les différentes méthodes de simulations, la simulation procédurale et la simulation de situations professionnelles seront privilégiées pour l'année universitaire.

a) Simulation procédurale

Elle consiste à réaliser l'apprentissage d'un acte de soin et d'accompagner les étudiants dans l'analyse réflexive de cet apprentissage.

b) Simulation situationnelle

Elle consiste à réaliser une analyse de pratique à partir d'une situation clinique simulée favorisant le développement du positionnement professionnel.

c) Simulation numérique :

Elle consiste à réaliser une prise en soins de patient de façon virtuelle.

D'autre part, l'IFSI a mis en place une valorisation d'actions de formation, des offres spécifiques afin de favoriser l'employabilité des étudiants diplômés et de répondre aux orientations nationales.

- Attestation de formation sur la radioprotection au poste de travail

Au regard de la réglementation issue du code du travail Article R.231-89 et R.231-90 du Code du Travail, les IFSI, en partenariat avec l'institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), assurent la mise en place de la surveillance et mesure de radioprotection des étudiants en soins infirmiers.

A l'issue du DEI, les étudiants reçoivent une attestation de formation sur la radioprotection.

⁶ Arrêté du 26 septembre 2014 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier

- Attestation de formation en éducation thérapeutique du patient (ETP)

Le déploiement de l'éducation thérapeutique du patient (ETP) est une priorité nationale.

Dans ce contexte, l'IFSI de l'IMS du CHU Bordeaux s'est engagé dans le déploiement de la formation en ETP et proposent aux étudiants une formation de niveau 1 de 40 heures établie en concertation avec l'Unité Transversale d'Education Thérapeutique du Patient (UTEP) de l'établissement et contractualisée avec l'ARS.

Elle permet la délivrance d'une attestation de formation de niveau 1 lors de l'obtention du Diplôme d'Etat (DE).

- Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence

L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgences de niveau 2 destinée aux professionnels exerçant une des professions de santé est délivrée conformément à la réglementation.

- Attestation pratique de l'inhalation du MEOPA

Les étudiants suivent la formation théorique concernant la pratique de l'inhalation du MEOPA chez l'adulte et l'enfant, conformément au respect de l'autorisation de mise sur le marché des spécialités à base de mélange équimolaire d'oxygène et de protoxyde d'azote et des consignes d'utilisation identifiées dans le plan de gestion des risques établi par l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament (ANSM).

Cet enseignement est réalisé par les médecins référents de l'unité soutien douleur et donne lieu à délivrance d'une attestation dont la durée de validité est de 2 ans pour le CHU de Bordeaux.

- Attestation de formation à l'évaluation de la charge en soins

Les étudiants sont initiés à l'évaluation de la charge en soins par la méthode des SIIPS (Soins Infirmiers Individualisés à la Personne Soignée).

CONCLUSION

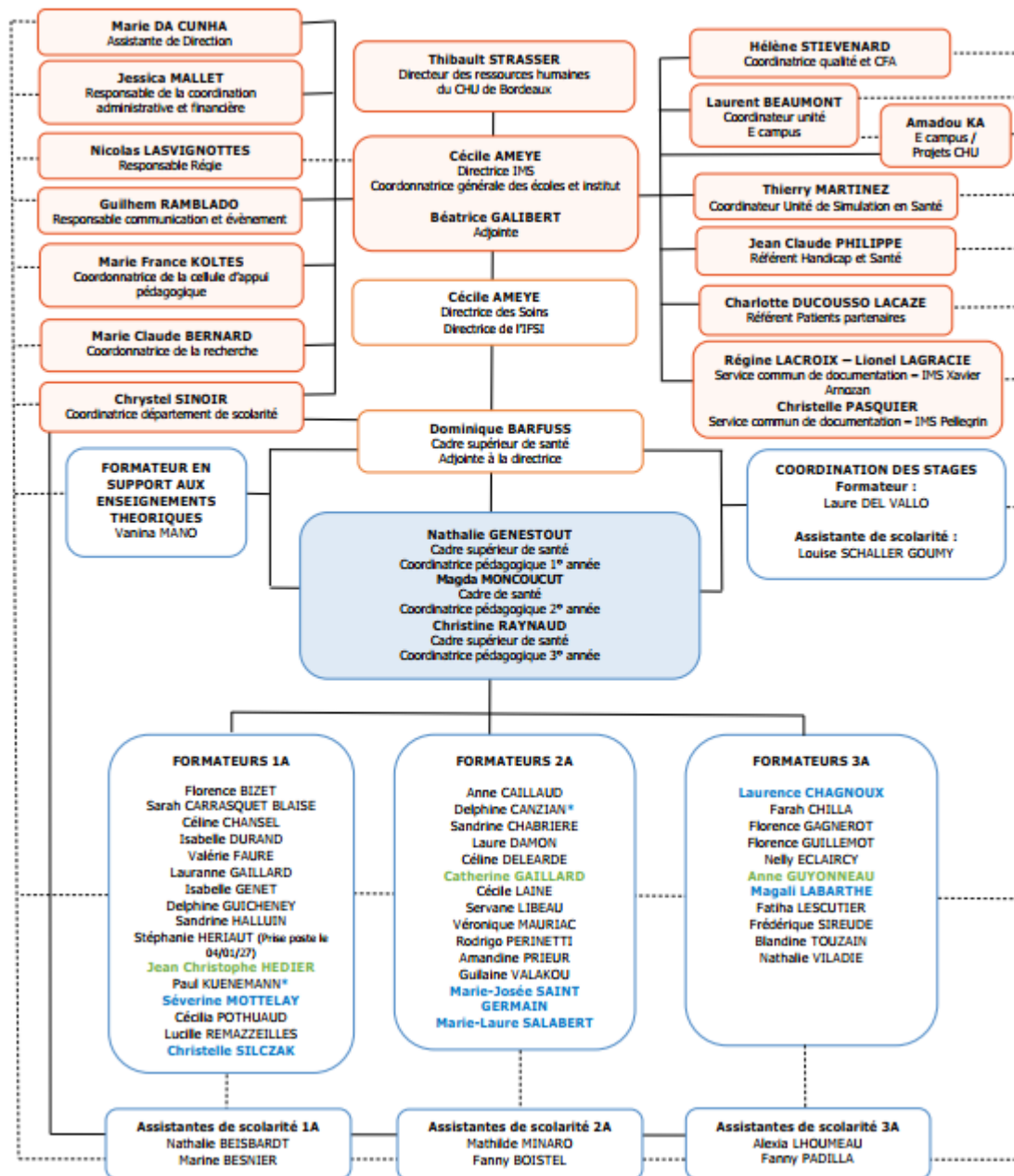
L'équipe pédagogique de l'IFSI de l'IMS du CHU de Bordeaux a le souhait de permettre aux étudiants de s'enrichir au cours de la formation tant sur le plan personnel que professionnel.

Favoriser le partenariat avec des associations locales dans une dimension culturelle, soutenir les actions des associations des étudiants infirmiers de l'IFSI et réfléchir ensemble à des actions de prévention ou d'éducation sont des axes à privilégier dans le cadre de leur parcours.

ORGANIGRAMME SITE PELLEGRIN ET XAVIER ARNOZAN



ORGANIGRAMME INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS



* Correspondant des personnes en situation de handicap

--- Lien fonctionnel

--- Lien hiérarchique

Caractère gras : Coordonnateur de promotion

Caractère gras : Formateur à mission stage

MAJ : 27/08/2026

ORGANIGRAMME ANTENNE ARCACHON



ORGANIGRAMME IFSI – Antenne ARCACHON - IMS CHU DE BORDEAUX Mis à jour le 27 AOUT 2026

